

CHALLENGE 56 JEUNES

Qualificatif pour un stage 2 jours à PORT BOURGENAY Encadrés par les entraîneurs départementaux

FORMULE

⇒ Stroke Play : 18 trous

CATEGORIES Prises en compte Année 2010

- | | | |
|----------------------------|--------|---------------|
| ⇒ Minimes Garçons-Filles | nés en | 1994-1995 |
| ⇒ Benjamins Garçons-Filles | nés en | 1996-1997 |
| ⇒ - de 13 ans | nés en | 1998 et après |

Le nombre de joueurs est limité à 60, (sélection effectuée par index)

Important :

Index inférieur à 36 pour les, Minimes et Benjamins (garçons et Filles).

Index inférieur à 53 pour les moins de 13 ans. Ils doivent être capables de jouer 18 trous, à déterminer par l'enseignant du club

DATES ET LIEU DES EPREUVES

- ⇒ Dimanche 29 Novembre au golf de Saint Laurent
- ⇒ Date et lieu de la seconde compétition à définir

SELECTION

Parmi les joueurs classés, 12 joueurs seront sélectionnés pour un stage de deux jours encadrés par les entraîneurs départementaux au golf de Port Bourgenay (la date sera communiquée ultérieurement):

- **10 en mathématiques (addition des deux scores) :**
 - . 2 garçons et 1 fille catégorie - de 13 ans
 - . 3 garçons et 1 fille catégorie Benjamin
 - . 2 garçons et 1 fille catégorie Minime
- **2 « wild card » choisis par le CD 56.**

- ⇒ Le classement sera établi dans chaque catégorie (filles et garçons) par addition des scores obtenus par chaque joueur des 2 journées. **(La date et le lieu de la seconde compétition seront fixés ultérieurement)**
- ⇒ En cas d'égalité : Le départage se fera par l'index.

▪ HEURES de DEPARTS

- ⇒ Dans l'ordre croissant des index et par catégories à partir de 9h30
- ⇒ Les heures de départ seront disponibles auprès du club organisateur, la veille à partir de 8h00.
- ⇒ Boules de départs : Longueur préconisée par la FFGolf.

INSCRIPTIONS

Par l'intermédiaire des clubs directement au Golf organisateur

(En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, priorité dans l'ordre des index)

- ⇒ Droit d'engagement : gratuit.
- ⇒ Joindre le numéro de licence

Certificat médical : Tous les participants à ce championnat devront avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix valable pour la saison en cours, et enregistré auprès du club ou de la Fédération.

COMITE de L'EPREUVE

- ⇒ Le Président du CD 56 - Raymond Le NAVENEC
- ⇒ Le Pro, Entraîneur départemental,
- ⇒ Le responsable de la compétition de l'AS du club organisateur :

RAPPEL

- ⇒ Epreuve "NON-FUMEUR",
- ⇒ INTERDITS : téléphone portable, chariot électrique et cadet,
- ⇒ Les non-joueurs doivent se tenir hors de portée de voix des joueurs
- ⇒ Tout comportement incorrect (cris, jet de clubs etc...) peut amener le Comité de l'épreuve à disqualifier un joueur après un premier avertissement.

